

LES AMBIGUITES DU FRANCAIS par Dominique Mataillet

Cette femme aime sa fille plus que son époux. » Une telle phrase signifie-t-elle que la dame préfère son enfant à son mari ? Ou que, des deux adultes, c'est elle qui éprouve le plus d'amour pour la fille en question ?

« Ce qui n'est pas clair n'est pas français. » Pour le pamphlétaire Antoine de Rivarol (1753-1801), notre langue, en raison de son « admirable claret », aurait vocation à devenir universelle. Une telle assertion, comme le suggère l'exemple ci-dessus, mérite pour le moins d'être nuancée. À l'examen, le français présente bien des ambiguïtés. Quand on dit « Audrey a fait cela pour rien », cela signifie-t-il gratuitement ou inutilement ? Comment comprendre « Alex et Marie sont mariés » ? Le sont-ils ensemble ou séparément ? Si l'on dit « Simon a confiance en lui », est-ce en lui-même ou en quelqu'un d'autre ? Que penser de l'affirmation : « Guy est aujourd'hui à Paris » ? Ledit Guy vit-il désormais dans la capitale française, ou y est-il spécifiquement le jour où est prononcée la phrase ?

À tout bout de champ, on tombe sur un énoncé équivoque. « Paul a rapporté un vase de Chine », « Leïla sent la violette », « George est un marchand de meubles anglais » : chacune de ces affirmations peut faire l'objet d'une double interprétation.

Très nombreux sont par ailleurs dans le français les « polysèmes », ces mots qui ont plusieurs significations. « Économie », par exemple, désigne à la fois l'organisation de la production et l'acte d'épargner. La « folie » est tantôt une altération de la conscience, tantôt un élément architectural. Il y a « jumelles » (les lunettes optiques) et « jumelles » (deux filles issues d'une même grossesse). Par « opéra », on peut entendre soit une pâtisserie, soit une oeuvre d'art lyrique, soit encore le lieu où cette dernière est présentée au public. Une « bière » est une boisson ou un cercueil. Quant au mot « avocat », il désigne aussi bien un homme de loi que le fruit d'un arbuste originaire d'Amérique centrale. L'« office » peut être la pièce attenant à la cuisine ou une cérémonie. On peut faire la « grève », lorsque l'on arrête de travailler, ou se promener sur la « grève », c'est-à-dire au bord de la mer. En utilisant le mot « peine », on peut avoir en tête une sanction (purger sa peine), un effort (se donner de la peine), un chagrin (avoir de la peine), une gêne (être embêté de faire quelque chose).

Dans beaucoup de cas, comme avec « le moule » (un modèle) et « la moule » (un mollusque) ou avec « le crêpe » (l'étoffe) et « la crêpe » (la pâtisserie), les termes changent de sens selon qu'ils sont masculins ou féminins.

Encore n'a-t-on parlé jusqu'ici que des homographes*, mots qui s'écrivent de la même manière. Certains mots se prononcent de la même façon mais s'écrivent différemment. On parle alors d'homophones. Le « chat » (qui miaule), le « chas » (de l'aiguille) ou le « shah » (d'Iran) sont du lot. Il en va de même pour « ver », « vers », « vert », « verre » et « vair ». Ou pour « sot », « saut », « seau » et « sceau ». Ou encore « sain », « saint », « sein », « seing » et « ceint ». Il arrive que le même terme désigne une chose et son contraire. Un « amateur », c'est soit un vrai connaisseur, soit un néophyte. Si vous recevez un ami, vous êtes son « hôte », mais si vous êtes invité chez lui vous êtes également son « hôte ». « Louer » un appartement, cela peut signifier aussi bien tirer un revenu de son bien immobilier que payer soi-même un loyer à quelqu'un pour occuper un logement qui lui appartient. « Gâter », c'est choyer ou abîmer. « Remercier » peut signifier dire merci, mais aussi congédier. « Apprendre » veut dire, selon les cas, enseigner ou acquérir une connaissance. Quand une chose est « défendue », elle peut être interdite ou, au contraire, soutenue.

Parmi les équivoques lexicales les plus gênantes, les termes de parenté. Quand on parle de « beau-père » et de « belle-mère », il s'agit soit du père ou de la mère d'un conjoint (mari ou femme), soit du second époux ou de la seconde épouse d'une mère ou d'un père remariés**.

Autre catégorie de mots ambigus : les faux couples. « Carabine » n'est pas le féminin de « carabin », pas plus que « pèlerine » de « pelerine ». « Canin » et « canine » n'ont pas grand-chose à voir ensemble, de même que « dauphin » et « dauphine », « chevalier » et « chevalière », « passereau » et « passerelle », a fortiori « loup » et « loupe ». Assurément, le français est une belle langue, mais, comme toutes les autres – et c'est aussi ce qui fait son charme –, il plonge souvent ses locuteurs dans le doute. En fonction du débit et de l'intonation, bien des énoncés peuvent prêter à confusion. Idem pour la ponctuation. Exemple : « Ce garçon, dit Max, est un voyou. »
« Ce garçon dit : Max est un voyou ». Il suffit de deux virgules et de deux points pour changer du tout au tout le sens d'une phrase.
Décidément, Rivarol s'était montré bien péremptoire en vantant la clarté du français. ■

- Les homographes peuvent ne pas se prononcer de la même façon, c'est-à-dire être des hétérophones, comme dans le cas de « fils » (les enfants) et « fils » (à coudre).
- ** Pour beau-fils et belle-fille, la difficulté peut-être contournée grâce aux mots gendre et bru.

FRANCE-AMERIQUE. OCT 2017